

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 313

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Mouriès - Contrat départemental de développement et d'aménagement
2014/2017 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 19 décembre 2014, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2014/2017) avec la commune de Mouriès pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 7.487.340 €HT pour une subvention totale de 5.989.872 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2014) a fait l'objet d'une subvention de 182.945 € pour un programme de travaux de 228.682 € HT, lors de la Commission Permanente du 19 décembre 2014.

La seconde tranche du programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 1.374.847 € pour un programme de travaux de 1.718.559 € HT, lors de la Commission Permanente du 11 décembre 2015.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la tranche 2016 du programme de travaux envisagé par la commune de Mouriès.

Le nouveau programme comporte les modifications suivantes :

- la diminution des opérations « maison de l'Olive et de la vie associative » et « construction de la salle multi-activités à vocation sportive »,
- l'intégration de 3 nouvelles opérations, soit « l'élaboration du PLU » sur la tranche 2016, « la réfection de la toiture de l'église » sur les tranches 2016 et 2017 et « l'achat du couvent Enclos Plazy » sur la tranche 2017.

Ces modifications conduisent à un rééquilibrage des affectations et modifient l'économie générale du contrat avec un désengagement de 6.000 €, conformément au tableau financier présenté en fin du rapport.

Les opérations envisagées pour la tranche 2016 de ce contrat sont les suivantes :

- **ELABORATION D'UN PLU**

La commune de Mouriès projette de transformer son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de présenter un projet global de développement du village et du territoire communal. Les objectifs de la commune prévoient de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale, les paysages et l'environnement. La révision du plan devra prendre en compte l'évolution de la population en constante augmentation depuis 6 ans, tout en maintenant le caractère « villageois » de la commune.

Le PLU devra garantir une mixité de l'habitat et la mise en œuvre des outils permettant d'offrir un parc de logements diversifié. Il conviendra également de veiller au maintien et à l'amélioration des équipements publics existants (crèche, écoles...), de prévoir l'implantation

d'un collège, la construction d'une salle multi-fonctions et d'une structure d'hébergement pour personnes âgées.

Pour mener à bien son projet, la commune va donc engager toutes les études nécessaires à l'élaboration de son plan.

Le montant de cette opération, prévue en 2016 est estimé à 60.000 €HT.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 42.000 €

- **REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE**

Suite à l'effondrement d'une partie de la toiture de l'église en mars 2016 et à de nombreux autres dégâts qui ne cessent de détériorer le bâti (chute de la corniche, fissures, tuiles cassées, infiltrations...), la commune envisage d'importants travaux de réfection.

Ces derniers sont notamment :

- la dépose totale de tous les mortiers de scellement,
- la récupération pour repose après brossage et lavage des tuiles non cassées,
- la dépose de la maçonnerie en conservation (moellons, pierres de tailles),
- la restauration des charpentes,
- la réfection des murs gouttereaux et génoises avec repose des éléments conservés et neufs,
- le dégarnissage et reprise de tous les jointements en partie haute des pierres de parements, édicules et de couvertures,
- le nettoyage des façades atteintes de salissures noires,
- la vérification de systèmes d'évacuation des eaux pluviales.

Le montant de cette opération, prévue sur les tranches 2016 et 2017 est estimé à 400.000 €HT, dont 295.809 €HT pour la tranche 2016.

La commune ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 320.000 € dont 236.647 € au titre de la tranche 2016.

- **CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES A VOCATION SPORTIVE**

La commune envisage la construction d'un complexe sportif, dont le principal objectif est de créer sur un même site l'équipement dont elle a besoin pour accueillir les associations, les scolaires, le périscolaire et plus largement toute la population.

Cet équipement sera construit à proximité du centre du village, sur le site de plein air de l'Espigoulier. Sa superficie, avec les voies de circulation (150 m²), avoisinera les 2.490 m².

Il comprendra :

- un hall d'accueil de 30 m² permettant de réceptionner et d'orienter les usagers du bâtiment. Il assurera également l'entrée à l'équipement, l'accès direct aux salles et aux vestiaires,
- une salle polyvalente de 1.000 m² accueillant l'activité sportive générale (handball, futsal, basket-ball, badminton, sport de combat, gymnastique sportive et rythmique, danse...). Elle servira à la fois de salle d'entraînement, de compétitions et de représentation avec la disposition de gradins. Sa capacité d'accueil en disposition spectacle sera de 600 personnes,
- une salle de danse de 100 m² qui sera principalement utilisée pour le travail de répétition et la pratique d'un grand nombre de danses (classique, zumba, danse de salon...),
- une salle d'arts martiaux - dojo de 180 m² permettant de faire du judo, karaté, capoeira ou yoga. Elle sera essentiellement utilisée pour l'entraînement,
- une salle de combat de 100 m² où seront pratiqués différents sports de combat comme la boxe, la savate et la lutte. Elle servira également de salle sportive annexe et d'entraînement,
- une salle de tennis intérieure de 750 m² qui sera utilisée principalement pour l'entraînement,
- des vestiaires publics et encadrants/arbitres de 35 m² chacun,
- un office/bar de 20 m² qui offrira un lieu de convivialité au public où il sera possible de consommer des boissons fraîches ou chaudes et repas,
- une salle de réunion de 35 m² ainsi qu'un bureau 15 m² donnant la possibilité aux associations du complexe de se réunir et de travailler,
- des sanitaires de 20 m² réservés aux usagers du bâtiment,
- un local entretien destiné à entreposer du matériel et un local technique qui servira de chaufferie, soit une superficie totale de 20 m².

Enfin, un terrain de football et trois terrains de tennis extérieurs attenants au complexe seront aménagés et une aire de stationnement commune aux usagers et aux visiteurs de 63 places sera prévue.

Le montant de cette opération, prévue sur les tranches 2016 et 2017 est estimé à 2.631.000 €HT, dont 1.925.567 €HT pour la tranche 2016.

La commune ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 2.104.801 € dont 1.540.454 € au titre de la tranche 2016.

Opération prévue en 2017

- **ACQUISITION DE L'ANCIEN COUVENT « ENCLOS PLAZY »**

« L'enclos Plazy » est constitué d'une bâtisse du 17^{ème} siècle en très mauvais état sur un terrain à bâtir pour une superficie totale de 3.760 m², clôturé par un mur de pierre.

Ce bien est situé en plein cœur du village, rue d'Aubagne, à proximité des commerces et de la vie de la commune.

La commune envisage son acquisition afin de l'intégrer au patrimoine communal dans un premier temps et ainsi pouvoir en disposer pour de futurs projets à vocation culturelle et sociale et ou de logements sociaux.

Le coût de cette opération, frais de notaire inclus, est estimé à 773.300 €HT.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 de ce contrat 2014/2017 s'élève à 2.281.376 €HT, réparti comme suit :

– Elaboration d'un PLU.....	60.000 €HT
– Réfection de la toiture de l'église	295.809 €HT
– Construction d'une salle multi-activités	1.925.567 €HT

TOTAL 2.281.376 €HT

L'échéancier est le suivant :

- 2014 : 228.682 €HT
- 2015 : 808.805 €HT
- 2016 : 2.281.376 €HT
- 2017 : 4.168.477 €HT

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 1.819.101 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Mouriès, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement, une subvention de 1.819.101 € pour la tranche 2016 du programme pluriannuel 2014/2017, soit une dépense subventionnable de 2.281.376 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport,

- m'autoriser à signer avec la commune de Mouriès la convention de partenariat, avenant n° 2 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

- approuver les montants d'affectations et leurs modifications comme indiqué ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2014- 10127T	165.045.794 €	165.045.794 €	- 6000 €
Détail nouvelle affectation				
OPERATION	201410127			
dont IB	204.71.204141	2.082.920 €	2.082.920 €	+ 48.834 €
	204.71.204142	162.959.374 €	162.959.374 €	- 54.834 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation sur cette AP : 21/10/2016				
N° des délibérations concernées : 170.				

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 5.983.872 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2014 – 10127T au profit de la commune de Mouriès en application de la délibération n°195 du 19/12/2014.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL